



antiecclesiale, car l'Église orthodoxe ukrainienne dépend de la juridiction du Patriarcat de Moscou. Nous l'avons mentionné, il s'agit d'une intrusion dans la juridiction de ce Patriarcat. En raison de quoi, l'Église russe a rompu, de façon justifiée, la communion ecclésiale avec le Patriarcat œcuménique, et avec les Églises de Grèce et d'Alexandrie.

6. Conformément aux saints canons et à la coutume de notre Église, l'octroi de l'autocéphalie se justifie et est possible dans le cas où il a été préalablement approuvé des primats des Églises orthodoxes locales. Dans le cas présent, en dépit des saints canons et de la Tradition ecclésiale, en contradiction avec ses déclarations plus anciennes, le patriarche œcuménique a agi unilatéralement et arbitrairement. Malheureusement, le Primat de l'Église de Chypre a suivi cet exemple, ignorant et négligeant son Saint-Synode.
7. La commémoration d'Épiphanie par l'Archevêque de Chypre comme « primat de l'Église ukrainienne » ne fait qu'exacerber la situation déjà tendue entre les Églises orthodoxes. Elle aggrave la menace de schisme au sein de l'Orthodoxie universelle et étend inconsidérément cette atmosphère de tension à l'Église de Chypre.
8. Nous appelons Sa Béatitude à revenir immédiatement sur son acte anticanonique et invalide et, simultanément, nous demandons à tous nos confrères, évêques de l'Église de Chypre, d'exiger ensemble une convocation extraordinaire de notre Saint-Synode pour trancher la question et prendre la décision nécessaire.
9. Nous devons, enfin, souligner l'inopportunité de l'acte de notre primat, compte tenu de la période critique que traverse notre pays, et en raison des provocations qu'inspire à la Turquie sa boulimie expansionniste, menaçant l'intégrité de notre nation.

Nous exposons ce qui précède dans la certitude d'avoir raison, ayant conscience de notre responsabilité épiscopale et que notre devoir sacré est de préserver l'ordre canonique et l'unité de l'Église, pour éviter le péché mortel du schisme que, selon saint Jean Chrysostome, « même le sang du martyr ne peut laver ».

Nicosie, le 24 octobre 2020